

*Demi-finale des Championnats de France*

*Epée M17 par Equipe*

*Dames Et Hommes*



*Circuit National Elite*  
*Epée M17 par Equipe*  
*Dames Et Hommes*

**CEC**

*3 & 4 février 2018*  
*Palais des sports*  
*Pierre de Coubertin*

*Châlons-en-Champagne*

**CELEBRATING 90<sup>th</sup> ANNIVERSARY**



## Lieu :

Palais des Sports Pierre de Coubertin  
47 Boulevard Justin Grandthille, 51000 Châlons-en-Champagne

Les épreuves se dérouleront sur 3 sites.

- 1/ Palais des Sports Pierre de Coubertin
- 2/ Salle d'Armes du Cercle d'Escrime de Châlons-en-Champagne
- 3/ Gymnase du collège Saint-Etienne

Un bus assurera la navette entre les différents lieux.

## Navettes :

Des navettes seront mises en place le vendredi soir pour acheminer les tireurs arrivant via la SNCF jusqu'aux hôtels et le samedi et le dimanche vers la gare.

Pour une meilleure organisation, merci de réserver les navettes **en indiquant le nom du club, le nombre de personnes et l'heure d'arrivée, avant le mercredi 31 janvier 2018** à l'adresse suivante : [cechalons@gmail.com](mailto:cechalons@gmail.com)

## Compétition :

### *Samedi 3 Février*

Les horaires de cette compétition ont été calculés en fonction de la fourchette la plus haute des présences et ce en accord avec la FFE.

### Formule :

Un tour de poule puis tableau de 64

Poules de 3 ou 4 équipes

Les équipes seront classées en fonction du classement FIE M17 puis FFE M17 des 3 meilleurs tireurs, conformément au règlement sportif fédéral.

Tableau de 64, 32 qualifiés pour le lendemain.

### Horaires :

	Ouverture de la salle	Appel	Scratch	Début des poules	Début Tableau	Fin prévue
Hommes	07 :00	08 :00	08 :30	09 :00	15 :30	21 :00
Dames	-	12 :00	12 :30	13 :30	18 :00	19 :30



## *Dimanche 4 Février*

### Formule :

Tableau de 32 avec classement des 24 premières équipes

### Horaires :

	Ouverture de la salle	Début du tableau	Finales	Récompenses
Hommes	07 :00	09 :00	15 :00	16 :30
Dames	07 :00	09 :00	15 :00	16 :30

### Engagements :

Les engagements devront être faits impérativement sur le site de la FFE avant le mercredi 31 janvier, 23h59.

Les frais d'engagement s'élèvent à 70.00 € par équipe et devront être réglés sur place.

Si une équipe n'a pas été engagée dans les délais, elle pourra être engagée sur place auprès de l'organisateur et ce avant la publication des poules. Les frais s'élèveront à 280.00 € pour l'équipe.

En cas d'absence de l'équipe engagée, les responsables du club ou à défaut les autres équipes présentes devront s'acquitter des frais d'engagements correspondant à la totalité des équipes engagées par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

### Contacts :

Maître Rodolphe POTDEVIN – 06.71.28.35.86 // 06.61.72.30.51 - cechalons@gmail.com

### Arbitres :

Tout club qui engage une équipe est tenu de mettre un arbitre qualifié à disposition du Directoire Technique dès le début de la compétition homme.

Les arbitres seront rémunérés selon le tarif de la FFE.

### Suivi de la compétition :

Vous pourrez suivre en direct le déroulement de la compétition via les écrans qui seront mis en place sur les sites, ainsi que sur le site internet du Cercle d'Escrime de Châlons-en-Champagne : [www.cechalons.fr](http://www.cechalons.fr).



## **Responsabilité :**

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol, perte ou dégradation pouvant survenir aux participants et aux spectateurs.

Le matériel devra répondre aux normes de la Fédération Française d'Escrime.  
Les tireurs s'arment et s'équipent sous leur propre responsabilité.

## **Sécurité :**

En raison du nombre important d'équipes attendues :

**Ne seront autorisées dans l'enceinte de la compétition que les housses de bout de piste.**

Seuls les tireurs et capitaines d'équipe seront autorisés à pénétrer sur les pistes.

## **Règle de Courtoisie :**

La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, que,

L'enseignant – accompagnateur :

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre.

Le non-respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE.

## **Récompenses :**

200€ à la première équipe, 100€ à la deuxième et 50€ à la troisième sous forme de bons d'achat chez notre partenaire.

## **Matériel :**

Présence d'un stand de notre partenaire *Planète Escrime*, pendant tout le week-end.

## **Restauration :**

Viennoiseries, sandwichs variés, boissons chaudes et froides, snacking, desserts... vous seront proposées durant toute la durée de la compétition dans des espaces de restauration dédiés sur nos trois sites.



## Hébergement :

Liste des hôtels (à retenir directement par vos soins)

➤ **LE RENARD**  
Place de la République (centre ville)  
51000 Châlons-en-Champagne  
+33 3 26 68 03 78

➤ **LE POT D'ETAIN**  
Place de la République (centre ville)  
51000 Châlons-en-Champagne  
+33 3 26 68 09 09

➤ **LE MONTREAL**  
Avenue du Général Sarrail  
51000 Châlons-en-Champagne  
+33 3 26 26 99 09

➤ **LE PASTEUR**  
46 rue Pasteur (centre ville)  
51000 Châlons-en-Champagne  
+33 3 26 68 10 00

➤ **IBIS**  
Route de Suippes  
51000 Châlons-en-Champagne  
+33 3 26 65 16 65

➤ **BALLADINS**  
10 Rue du 8 Mai 1945  
51000 Châlons-en-Champagne  
+33 3 26 21 12 57

➤ **CAMPANILE**  
Centre Commercial du Mont-Héry  
Route de Reims (RN 44)  
51000 Châlons-en-Champagne  
+33 3 26 70 41 02

➤ **FORMULE 1**  
Centre Commercial du Mont-Héry  
Route de Reims (RN 44)  
51000 Châlons-en-Champagne  
+33 8 91 70 52 11

➤ **1ère CLASSE**  
Centre Commercial du Mont-Héry  
Route de Reims (RN 44)  
51000 Châlons-en-Champagne  
+33 3 26 67 42 18

➤ **B&B**  
5 Rue Michel Ménard  
51000 Châlons-en-Champagne  
+33 8 92 70 23 50

➤ **HOTEL IBIS STYLE**  
Place de la République (centre ville)  
51000 Châlons-en-Champagne  
+33 3 10 14 82 93

➤ **OFFICE DE TOURISME**  
+33 3 26 65 17 89

